

Magali Hay est intervenue en début de CA pour dire qu'elle quittait l'APE pour cause de déménagement. Etant représentante des parents d'élève titulaire en maternelle, les 3 suppléantes (Anne Porchet, Maryline Regereau et Magali Moisdon) s'organiseront pour la remplacer lors des 3 conseils d'école.

1) Election du bureau

Sont élus à l'unanimité (20 membres présents) :

- Co-présidents : Maryline Regereau et Charles Fayd'herbe
- Trésorière : Anne Porchet
Trésorier adjointe : Céline Caquineau
- Secrétaire : Katell Méchineau
Secrétaire adjoint : Pierre-Guy Duparc

A été proposé de faire un trombinoscope des membres du bureau et des représentants des parents d'élèves au conseil d'école.

Ceux qui ont des photos, merci de les envoyer...

2) Calendrier des dates de manifestations

A été proposé :

- Fête des écoles : le samedi 20 juin 2015
Prendre RV avec Gaëlle Lafoix pour discuter de l'aménagement possible de la journée et des spectacles, si 2 enseignantes absentes comme indiqué lors de l'AG.
- Carnaval : le samedi 28 mars
- Loto : le dimanche 18 ou le 25/01 (voir en fonction des disponibilités de la salle polyvalente)

Donner les dates à la mairie et aux écoles et les afficher (Katell)

3) Commissions

- Père Noël : le jeudi 18 décembre

Caroline Mounal, Marie-Jo Bouyer, Julie Teston

Communiquer la date à la mairie et à Hélène

500€ seront attribués à la maternelle pour l'achat des « cadeaux de classe » comme tous les ans.

- Loto :

Céline Caquineau a dû suivre l'organisation l'an dernier : lui demander

Demander aussi à Magali Mercier ses grilles, matrices et courriers

- Maryline : s'occupe de la grille

- Un papa d'enfant de maternelle a dit qu'il voulait bien s'occuper de la relation avec les parcs touristiques : lui demander

Penser à acheter des timbres pour les envois de courriers

- Alain Souchet (+ Céline ?) : lots
- Animateur ?? Si des personnes connaissent qqn avec des dons d'animateur, lui demander. Charles si personne de trouvé
- Tous les membres : recherche de lots chez les commerçants, réalisation de gâteaux, crêpes, tenir la buvette
- Il faudra quelqu'un pour faire les courses de la buvette
- Tombola à organiser aussi (distribution des carnets à l'école élémentaire, récupération des sous, achat des paniers garnis)

➤ **Carnaval** :

Sandrine Prat, Sandrine Breuil, Anne Porchet, Pierre-Guy - Sandrine LeSauze ? -

➤ **Fête des écoles** :

- Planning des stands, gestion bonbons, achat lots tombola : Katell
- Buvette : Pierre-Guy
- Repas : Charles, Sandrine P
- Structures gonflables : Cyril

➤ **CSCM** :

Charles, Maryline. Alexis est membre aussi.

➤ **FCPE** :

Cyril si c'est possible

Prochaine réunion : AG de la FCPE le vendredi 28 novembre à partir de 18h au collège Jean Zay

Dossier élections à renvoyer à la FCPE : Anne et Katell

➤ **Bourse aux jouets** :

Pas cette année : opération Structures gonflables juste avant et plutôt une action téléthon envisagée

➤ **Téléthon** :

Action téléthon proposée par Anne. Permet de parler de l'APE. Proposition d'afficher des dessins d'enfants avec le coût d'1€ symbolique par dessin affiché, reversé au téléthon

Anne prend contact avec l'antenne locale téléthon pour en savoir plus

- De plus, Mr Albert nous aide tous les ans à la fête des écoles et demande juste en retour une aide bénévole pour l'association Festi-Magné (3 manifestations dans l'année : 14 juillet, guinguette, vide-grenier). Dès que l'info parvient, l'APE la relayera à ses membres afin qu'ils puissent si possible apporter cette aide et se rendre disponibles.

- Toute personne intéressée peut se joindre aux commissions présentées (elles restent ouvertes).
- Le crédit agricole n'est pas très aidant dans la réalisation de nos projets. Un RV sera pris avec le crédit mutuel pour voir..

4) Interventions dans les classes pour présenter l'APE

Intéressant. A reconduire : a incité des personnes à rejoindre l'APE

5) Bilan élections (dépouillement, mise sous pli)

OK, sauf problème d'agrafeuse en élémentaire

6) Manifestation « structures gonflables » de la Toussaint

- Fonds de caisse + courses : APE de Magné
- Sandrine s'occupe de prendre contact avec l'APE de Coulon pour gérer les courses, les prix, etc.. pour cette manifestation

A bien cadrer pour que tout le monde sache ce qu'il a à faire.

- Trouver une solution pour faire et récupérer la caisse le soir puis la ramener le lendemain.

Planning étoffé et joint mais des créneaux sont encore plus ou moins vacants : n'hésitez pas à vous inscrire !

7) Budget maternelle

Hélène a envoyé un budget assez détaillé des sorties prévues en maternelle.

Cependant, les éventuelles sorties cinémas, ni les ressources de l'OCCE n'apparaissent.

Compte-tenu de ce budget, il manque 717.30€ de recettes afin qu'il soit équilibré.

L'APE a donc décidé de verser une subvention de ce montant à la maternelle (100 € de plus que l'an dernier environ), ce qui rend gratuites aux familles l'ensemble des sorties proposées sur le budget.

Cette subvention, ramenée au nombre d'élèves, correspond à 9.44€ par enfant.

La même somme sera donc versée en élémentaire : 137x9.44 ce qui fait 1280€

Un mail sera envoyé aux directrices pour les informer de ces subventions.

8) Site internet de la Mairie

Aurélie Allein fait partie du groupe de travail pour la refonte du site de la mairie de Magné (avec Sandrine LeSauze aussi)

- Une demande avait été faite, émanant de l'APE, afin qu'un lien « APE » apparaisse sur le site de la mairie.
- Il n'est pas possible d'avoir une page que l'on réactualiserait sur leur site (problème de droits), mais puisque sur le site apparaît la liste des associations, par ce biais, on peut imaginer un lien qui dirigerait sur une page APE
- Il existe des outils pour faire des sites en ligne gratuitement

Sur ce site apparaîtrait : le bureau, les actualités, les CR (de CA ou des conseils d'écoles), un lien contact, des photos des manifestations (problème des droits à l'image cependant), les bilans financiers (sous forme de camembert par exemple)

Aurélie a initié une ébauche.

Ce serait bien que sur ce site il y ait des photos des membres du bureau et des représentants des parents d'élèves (photos !!)

Aurélie s'en occupe

9) SACEM

Gratuité pour le carnaval

2 factures de relance : pour la fête des écoles 2013, et celle de 2014.

En 2013, la fête des écoles a eu lieu le 21 juin, et normalement, gratuité de la SACEM ce jour-là.

Appui de la mairie nécessaire : courrier à la SACEM, pour enlever une des factures.

Quel risque à ne pas payer la 2^e ?? L'APE ne tirant aucun bénéfice de la diffusion de musique lors de ses manifestations, il est « désagréable » d'être rappelé tous les ans à l'ordre..

10) Préparation aux conseils d'écoles

➤ Elémentaire :

- bien qu'inscrit dans le règlement intérieur, serait-il possible de mettre un panneau sur le portail d'entrée indiquant que les enfants sont sous la responsabilité des parents jusqu'à 8h35 ? *(il n'est pas rare de voir 10 voire 20 enfants seuls entre le portail et l'abri à l'intérieur de l'école, ça rentre, ça sort... jusqu'au jour où...)*
- Quand reverrons-nous un garde champêtre devant l'école ? très régulièrement des véhicules stationnent juste devant le portail ou en double file alors qu'il y a des places de stationnement libres.
- La pause méridienne est longue entre midi et deux et des bagarres, des tensions existent entre les enfants (nombreux témoignages rapportés) :
 - Qu'en est-il des jeux de cour ? Sont-ils bien proposés aux enfants pour les occuper (même les neufs..)
 - Est-il possible de faire certains ateliers le midi au lieu du soir ?

- Combien de personnes sont sur la cour entre midi et deux ? Une personne supplémentaire peut-elle être envisagée ?
- Est-il possible que les enfants puissent avoir accès à des activités calmes en intérieur ? (jeux de société, etc..) : la journée est longue, le repas au réfectoire bruyant : un moment de calme est nécessaire pour certains.
- A la rentrée, est-il possible que les listes des classes soient davantage espacées et moins collées, voire installées la veille ?? Pour éviter la cohue devant les feuilles..
- La liste des fournitures scolaires peut-elle être distribuée en juin ?
- Maternelle :
- Les enfants ne mangent qu'avec des petites cuillères à la cantine, ce qui est une régression par rapport à la crèche. Est-il possible de réinstaurer des fourchettes chez les PS ?
- Le règlement intérieur prévoit l'admission des moins de 3 ans selon les places disponibles. Est-il possible de connaître ce nombre (des familles changent leurs enfants d'école pour cette raison, et c'est toute une fratrie qui s'en va, alors qu'à Magné, des classes peuvent fermer, en élémentaire)
- Est-il possible que les doudous soient apportés dans un sac et remis dans le sac à l'issue de la sieste (préservation l'hygiène)

**Le prochain CA aura lieu le mercredi 19 novembre, à 20h30, salle du Caté
(au-dessus de la bibliothèque)**

Ordre du jour (prévisionnel) :

- Compte rendu des conseils d'école
- Préparation du loto
- Action téléthon
- Bilan de l'opération Structures gonflables
- Questions diverses